

EDITORIAL

Chers Auxois,

De bonnes critiques sur le nouveau MAG' DES AUXONS nous ont été rapportées et nous motivent dans la création de ce 2ème numéro.

L'étendue des sujets est vaste touchant notre village ou l'agglomération bisontine à laquelle nous appartenons.

Dans le MAG d'Octobre, nous naviguerons du dossier difficile du transfert de la compétence eau & assainissement au Grand Besançon, à la présentation d'une entreprise de notre village en n'oubliant pas le compte-rendu succinct des délibérations du Conseil Municipal du 11 septembre.

Comptant sur votre fidélité, nous vous souhaitons une bonne lecture.

*Serge RUTKOWSKI
Maire de La Commune*



Eau et Assainissement : Transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2018 à la CAGB



La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 août 2015 oblige les intercommunalités à prendre la compétence eau et assainissement jusque-là assumée par des syndicats, au plus tard au 1^{er} janvier 2020.

Ainsi pour la commune Les Auxons cette compétence, jusque-là confiée par les 9 communes du nord de Besançon au SIAC, doit être reprise par la CAGB (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon). Celle-ci souhaite anticiper cette décision au 1^{er} janvier 2018 sous réserves d'un vote favorable d'une majorité des 70 communes.

Le Conseil Municipal, après avoir débattu longuement de ce dossier lors de sa séance du 11 septembre, a voté défavorablement à l'unanimité contre ce transfert. Il a considéré que cette prise de compétence était trop rapide et qu'il ne

disposait pas de toutes les garanties à ce jour. Qu'advient-il de la baisse annoncée du prix de l'eau à 3.30 € et quels sont les avantages que retirera la commune d'une bonne gestion de l'eau et de l'assainissement, comme le pratiquait de manière satisfaisante le SIAC.

La décision finale après consultation des communes sera prise par la CAGB début octobre pour une mise en place éventuelle de ce transfert au 1^{er} janvier 2018.

Gérard MALLET,
Adjoint à l'urbanisme
et Président du SIAC



AGENDA DU MAIRE

Si le Maire se doit d'être disponible pour la population il a également des obligations qui nécessitent sa présence lors de réunion à enjeux afin de défendre notre territoire.

Voici un aperçu des réunions importantes qui se sont déroulées les mois précédent.

S. RUTKOWSKI

02/09 : AG de l'association des Maires du Doubs

04/09 : Rentrée scolaire

07/09 : Réunion de bureau de la CAGB

11/09 : Réunion du Comité Syndicat Mixte du secteur de la Gare TGV d'Auxon

13/09 : Réunion sur le secteur Nord avec le Maire de Chatillon le Duc

14/09 : - Commission Intercommunale d'accessibilité (Présidée par M. RUTKOWSKI)
- Réunion avec Jacques GROSPELLIN Sénateur

18/09 : - Réunion du secteur Nord de la CAGB
- Réunion d'aménagement secteur Château

19/09 : - Réunion avec les Francas
- Réunion Gouvernance Plan Déplacement Urbain

20/09 : Réunion PLU avec le Cabinet CHARTIER

21/09 : - Inauguration du bâtiment « Le Signal »
- Conseil Communautaire de la CAGB

22/09 : Réunion avec la CAGB sur la reprise de notre PLU

26/09 : Comité Syndical du SYBERT

Travaux de renouvellement des réseaux humides du lotissement du Grand Bois

Le SIAC (Syndicat Intercommunal des Auxons et Châtillon le Duc) a décidé de réaliser, avant son éventuelle dissolution au 1er janvier 2018, le renouvellement des réseaux humides du lotissement du Grand Bois.

Ces travaux ont pour but de remplacer les canalisations en eau

potable qui présentent de nombreuses fuites ainsi que les collecteurs eaux usées et eaux pluviales souvent déboîtés voire colmatés par des racines ou de la terre. Ces réseaux seront déplacés dans le domaine public sauf impossibilités ponctuelles.

Une invitation à une réunion publique

d'information des riverains concernés est organisée le 10 octobre à 18 heures au SIAC. Des explications seront données sur la nature des travaux, le déroulement et les interventions prévues sur les parcelles pour raccorder les sorties existantes des maisons aux nouveaux collecteurs.

Reprise des réunions du Conseil des Jeunes

Si vous avez entre 11 et 15 ans et souhaitez participer à la vie et à l'animation du village, vous êtes conviés à la réunion de rentrée du Conseil des Jeunes le **6 octobre de 19h30 à 21 h à la Mairie des Auxons.**

L'ordre du jour portera sur le bilan de l'année 2016-2017, les projets pour l'année 2017-2018, vos questions, vos souhaits et la préparation de la « Fête

des Jeux » le 4 novembre 2017.

Les activités de ce conseil géré par la municipalité ont été diverses et variées en 2016/2017. Les jeunes ont, avec dynamisme et sérieux organisé « La Fête des jeux » le 5 novembre, l'opération « Je nettoie mon village » le 13 mai, « Soyons CRAIEatifs » sur le parking de l'école le 1^{er} juillet et se sont investis dans les travaux de

peinture à la bibliothèque. En contrepartie, la municipalité a mis à leur disposition un baby-foot dans les locaux attenants à celle-ci pour répondre à l'un de leurs souhaits. Pour tout renseignement complémentaire, tél au 06 16 38 12 52 ou 06 87 21 96 02.

**Offres d'emplois**

GRAND BESANÇON : Vous êtes à la recherche d'un travail à proximité de chez vous, d'un complément de revenus : ALYCE, en partenariat avec le Grand Besançon, recrute des enquêteurs sur notre commune.

Les missions consistent à réaliser des entretiens portant sur les habitudes de déplacements des habitants.

Une formation est assurée en octobre 2017.

Tous les profils d'âge sont recherchés (retraités et

seniors actifs inclus), débutants acceptés. Les missions vont d'octobre 2017 à février 2018, la rémunération est de 20 € brut/questionnaire + frais de déplacement.

Les candidatures avec CV et lettre de motivation doivent être envoyés par mail

edbesancon2017@alyce.fr

FRANCAS :

L'équipe des Francas, animateurs du périscolaire aux Auxons et des activités organisées pendant les vacances, cherchent des animateurs pour quelques jours ou sur de plus grandes périodes. Des postes sont régulièrement à pouvoir, tant sur Les Auxons que sur les villages environnants.

Pour tout renseignement ou envoi de CV nous contacter au 03 81 58 07 08 ou par mail à francas.auxon@orange.fr

ETAT CIVIL**Naissance**

Maëlys RAGUET née le 31 août
Eloïse DEVOS née le 16 septembre

Mariage

Audrey CHERDRONG et
Sébastien TRIBILLON
le 09 septembre

Alexia MAIELLO et Thomas
FAVRE le 16 septembre

Décès

Heureusement aucun décès n'est à déplorer pour le mois d'octobre

Infos rentrée des classes

Comme chaque année fin août, un stage de remise à niveau a été organisé pour les enfants de l'école des Auxons afin de leur permettre de reprendre l'année scolaire dans les meilleures conditions. Soucieuse de favoriser la scolarité des enfants de la commune, la mairie a mis à disposition les locaux nécessaires pour cet enseignement.

La rentrée scolaire n'a posé aucun problème pour les 227 enfants inscrits. Ils sont répartis dans 10 classes, dont 3 de maternelle et chacun a

repris son rythme.

Les enseignantes de maternelle sont secondées par des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), qui sont des agents municipaux.

Cette année le nombre d'ATSEM a été réduit de trois à deux, la classe des petits bénéficiant de l'aide d'une ATSEM à temps complet. Une ATSEM répartit son temps sur les classes des moyens et des grands. Cette situation reste tout à fait dans la norme préconisée par l'éducation nationale

et ne pénalisera donc pas les enfants.

Le nombre d'élèves est passé de 310 à 227 et permet de supporter ce changement sans problèmes.

Madame Barthod et Monsieur Lanoix intègrent l'équipe des enseignants. Mme Marion assure la direction de l'école.

Une équipe d'enseignants stable, des enfants travaillant dans un cadre agréable, telles sont les conditions qui permettront à tous de vivre au mieux cette année scolaire.

Du nouveau aux Francas des Auxons !

L'accueil de loisirs de la commune sera ouvert du 23 au 27 octobre, pour les congés de la Toussaint.

- Après-midi avec ou sans repas

- Journée complète à la semaine

Toute l'équipe des Francas est à votre disposition pour de plus amples informations et inscriptions.

Les innovations :

1) Une inscription à la carte pour cette période avec 3 propositions :

- Matin avec ou sans repas

2) Un séjour pour les 11/15 ans au Futuroscope est organisé du 24 au 26 octobre (12 places disponibles)

Contacts :

Tél 03 81 58 07 08
Mail

francas.auxon@orange.fr

Départ en retraite de Danielle Rocheteau

Danielle réside dans le village depuis 36 ans, elle aime la nature et souhaite participer au fleurissement des espaces verts ce qui lui permet de débiter sa carrière avec les employés communaux.

Elle est ensuite chargée de l'entretien de la mairie puis de l'école en 1998.

Très maternelle, elle aime s'occuper des enfants et s'intègre très rapidement dans son rôle de "seconde maman" où elle participe assidument à la préparation des repas, aide les plus petits tout en

veillant et surveillant les plus grands.

Danielle est connue de tous pour son dévouement et sa bonne humeur mais également sa discrétion, son dynamisme et son efficacité. Elle a souhaité

faire valoir ses droits à la retraite bien méritée.

La municipalité et le personnel de l'école ont souhaité la remercier en organisant une réception.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite



MANIFESTATIONS **PUBLIQUES ET** **FESTIVITÉS** **DE OCTOBRE**

Dimanche 15 octobre à 14h30 :
Thé dansant organisé par
Anim'Auxons à la salle des fêtes
(salle Auxoise)

Travaux Réseau Ferré de France

Le talus longeant la ligne LGV près de la zone artisanale de Nicoray s'affaisse et nécessite des travaux conséquents qui vont prochainement commencer et durer environ 2 mois. En effet la terre du remblai doit être enlevée

et remplacée par un agrégat de roches. Les camions affectés à l'évacuation de la terre et à l'apport des pierres suivent des directives communales. Un plan de circulation des véhicules a été établi en collaboration avec

l'entreprise chargée des travaux qui interdit aux camions de traverser le village.

Les promeneurs devront respecter les interdictions de circuler affichées sur les sentiers proches du chantier.

Aménagement autour de la Gare TGV

La SedD, aménageur de la ZAC, engage à compter d'octobre 2017, les travaux d'aménagement de la clairière Entrée, aux abords du giratoire de la RD1, afin de desservir le programme du Village d'entreprises ainsi que 3 autres parcelles d'environ 5000m². Ci-joint une prise de vue aérienne de juillet 2015 avec au 1er plan la clairière Entrée.

Au cours de l'été 2017, la construction au sein de cette clairière a débuté avec la 1ère tranche d'un village d'entreprises

destiné aux industriels et artisans. Le programme global est composé de 2 bâtiments d'environ 750m² au sol chacun, soit environ 1000m² incluant les mezzanines. Il disposera d'une grande capacité de divisibilité avec des modules de base de 70m² au sol + 30m² en mezzanine afin de

répondre aux besoins des entreprises et le cas échéant à l'évolution de leur activité. La 1ère tranche sera livrée début 2018. La commercialisation est actuellement en cours (contact AKTYA : 03 81 41 46 55).

Ci-joint une perspective du programme AKTYA



Crédit : ARCHICREO

Inauguration du centre d'affaires du Signal

Le Grand Besançon a inauguré le 21 septembre 2017, le centre d'affaires du Signal situé aux abords de la Gare d'Auxon. Cette inauguration a débuté par la visite des locaux qui permet aux entreprises de travailler dans des conditions optimales de confort et de modernité. La proximité de la gare est un avantage important pour les utilisateurs qui profitent des infrastructures sans perte de temps dans les transports.

M. FOUSSERET,
Président de la CAGB,

M. BARTOLT, Préfet du Doubs, M. FUSTER, Président de la SedD, accompagné de notre Maire et de nombreuses personnalités locales ont pu apprécier la modernité et la qualité des installations du Signal au cours de cette visite.

Ce centre d'affaires propose sur 600m², une quinzaine de bureaux tout équipés avec une durée de location flexible, un espace de co-working à la journée ou au mois selon les besoins, 3 salles de réunion modulables et de nombreux services associés.



LES SERVICES**À VOTRE
DISPOSITION****MAIRIE**

1 rue de l'Église St Pierre
25870 LES AUXONS

Tél. : 03.81.58.72.69

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi 8h à 12h30

BIBLIOTHEQUE

4 rue de la Mairie
25870 LES AUXONS

Tél. : 03.81.58.94.76

Horaires d'ouverture :

En période scolaire :
Mercredi de 14h30 à 17h
Samedi de 10h30 à 12h
et de 14h30 à 16h30

Vacances scolaires :

Le mercredi de 14h30 à 17h

LUDOTHEQUE

3 rue de l'Église St Pierre
25870 LES AUXONS

Tél. : 03.81.58.72.69

Horaires d'ouverture :

En période scolaire :
Mercredi de 14h30 à 17h

MARCHE HEBDOMADAIRE

Parc des Ch'nillons
25870 LES AUXONS

Horaires d'ouverture :

Tous les dimanches de 9h à 12h

Démarchage sur la Commune

La société OTI DA-624-MY jusqu'à début décembre. missionnée par VEOLIA effectue une campagne de maintenance des compteurs télégérés défectueux de certains abonnés. Le technicien (Salim BERKHANE) de la société OTI circulera dans le village à bord d'une Polo immatriculé

avant de commencer sa prospection.

La gendarmerie nous demande une grande vigilance afin de déjouer les plans des personnes mal intentionnées.

Avis aux électeurs !

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique mais également une obligation légale indispensable permettant de voter.

Elle peut s'effectuer toute l'année jusqu'au 30 décembre 2017 inclus mais il est prudent de le faire dès que possible afin de ne pas avoir à accomplir cette démarche en urgence les derniers jours de l'année, ceci pour les nouveaux habitants qui souhaitent voter dans l'un des 2 bureaux des Auxons.

Les demandes doivent être déposées en mairie par les intéressés eux-mêmes.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec la mairie, au plus tard le 30 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue

d'éventuelles élections municipales partielles.



PIÈCES À PRODUIRE :
carte d'identité, passeport en cours de validité, preuve de l'attache à notre commune par : un avis d'imposition, une quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité.

**Conseil Municipal du 11 septembre 2017 :
Extrait des délibérations prises :**

(Retrouvez les délibérations complètes en Mairie)

Transfert de la compétence « eau et assainissement »

Le Conseil Municipal refuse de voter le transfert de compétence « eau et assainissement » à la CAGB. (voir article en 1ère page)

Projet d'élaboration/ révision/modification du PLU

Le projet de modification du POS (plan d'occupation des sols) en PLU (Plan local d'urbanisme) est repris en charge par le Grand Besançon qui poursuit toutes les procédures de révision des documents d'urbanisme communaux

Retrouvez les photos du MAG sur le Site Internet dans la rubrique
« Galerie photos » avec quelques bonus en prime.

Coordonnées**Siège social :**

SARL GAM (Granulats des
Avants Monts)
3 bis rue de l'Eglise St Pierre
25870 LES AUXONS

Carrière :

Route de Besançon
25870 LES AUXONS

Téléphone : 03.81.53.36.35

Portable : 06.75.14.45.84

**ZOOM SUR UNE ENTREPRISE DU VILLAGE :
LA CARRIERE GAM DES AUXONS**

L'exploitation de la carrière par la SARL GAM débute en 2002 sur une parcelle communale. Afin de permettre l'implantation de cette entreprise la municipalité achète 6 ha de terrain à divers particuliers afin de respecter les demandes de compensation de l'État pour le déboisement de son emprise.

M. Barreti gère cette entreprise jusqu'à son décès en 2012 bien qu'en 2010, il en ait confié la gestion à M. Leblanc, actuel gérant.

Sur ce site on extrait de la roche massive exclusivement calcaire qui est destinée aux chantiers de travaux publics du secteur, notamment celui de la RN57.

L'extraction se fait par forage-minage puis concassage et criblage. Les produits obtenus sont des matériaux broyés qui vont du sable 04 aux blocs d'enrochement. Les vibrations qui pourraient être provoquées par le tir de mine mensuel sont contrôlées par le capteur posé dans une maison du village située proche de la carrière. Si en début d'exploitation les voisins déploreraient fréquemment ces tirs, dorénavant ils sont discrets car tiré à 47 mètres en dessous du niveau de la partie supérieure de la carrière.

Par an, l'entreprise sort entre 50 et 55 000 m³ ce qui correspond à environ 140 000 tonnes de produit fini qui est traité totalement sur place. Le bénéfice financier, important pour la commune, s'élève à environ 45 000 €/an.

M. Leblanc travaille avec 2 employés. Depuis le début de l'exploitation de la carrière il est important de signaler qu'il n'y a eu aucun accident de travail hormis une glissade sur le verglas. Les mesures de sécurité qui y sont imposées sont respectées, le balai des camions et l'utilisation des engins divers pouvant être dangereux. Les poussières provoquées par le travail ne représentent pas de risque pour la santé du personnel car la roche exploitée ne contient pas de silice. Hormis le désagrément de la poussière dans les yeux ou au fond de la gorge, les poumons des employés ne sont pas en danger. Par ailleurs les engins utilisés sont équipés de cabines climatisées et pressurisées, le must.

Le contrat de fin d'exploitation est prévu en 2045 avec une clause de remise en état qui s'appliquera dès 2020. Le comblement partiel des fouilles se fera avec des matériaux inutilisables venus du site, comme la terre, ainsi qu'avec l'apport de déchets inertes d'apport extérieur. La municipalité a pris le soin de renégocier le contrat de forage afin que le remblaiement de la carrière soit aussi rentable pour la commune.

